

4A IMMOBILIER

SASU au capital de 2000 euros

Siège social : 168 avenue Clôt Bey, 13008 MARSEILLE

RCS 927 941 682 MARSEILLE

DÉCISIONS UNANIMES DES ACTIONNAIRES PRISES DANS UN ACTE DU 27/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt sept Mai, à 14 heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président

Sont présents

Actionnaire	Nombre d'actions
M.ABECASSIS ADRIEN	500
M.ABECASSIS MICHEL	500
M.ABECASSIS ARNAUD	500
M.ABECASSIS THEO	500

Les actionnaires désignés ci-dessus, seuls actionnaires de la SAS 4 IMMOBILIER, possédant 500 actions sur les 2000 actions composant le capital social,

Ont décidé :

PREMIÈRE DÉCISION

Les actionnaires prennent acte de la démission du Président, Monsieur ABECASSIS Michel, celui-ci est remplacé par Monsieur ABECASSIS Adrien disposant de tous les pouvoirs indiqués dans les Statuts

Sa rémunération sera fixée ultérieurement, au cours d'une prochaine délibération des actionnaires. Il aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacements sur justificatifs.

DEUXIEME DÉCISION

Les actionnaires prennent acte de la démission du directeur général, Monsieur ABECASSIS Michel, celui ci ne sera pas remplacé.

TROISIEME DÉCISION

Les actionnaires confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

ABECASSIS Adrien

« J'accepte les fonctions de Président »

J'accepte les fonctions de président 

ABECASSIS Michel

« Je démissionne des fonctions de directeur général »

Je démissionne de mes fonctions de Directeur général. 

Théo ABECASSIS



Arnaud ABECASSIS

